

DAB+, TNT et 5G au menu du nouveau Contrat d'objectifs et de performance de l'ANFR

Le 3 septembre, Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, et Gilles Brégant, dg de l'Agence nationale des fréquences (ANFR), ont signé le Contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'ANFR pour la période 2021-2024. Le COP inscrit à son ordre du jour divers objectifs touchant au DAB+, à la TNT et à la 5G. D'autres mesures visent directement la bonne retransmission des JO 2024 ou encore de la Coupe du Monde de Rugby 2023.

[Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter](#)

[Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email](#)

[Vous avez oublié votre mot de passe ?](#)

Se connecter